



Protocole sanitaire renforcé

Novembre 2020
Collège de Monein

Sommaire

- Le protocole sanitaire renforcé
- Le maintien de la distanciation
- Les gestes barrières
- Le lavage des mains
- Le port du masque
- Limitation des circulations
- Accueil / récréation
- Self
- Aération des locaux
- Accueil du public

Protocole sanitaire renforcé

Le protocole sanitaire national renforcé est mis en place dès le 05/11/2020. De nouvelles mesures viennent compléter le protocole mis en place depuis la rentrée scolaire.

Deux objectifs majeurs :

- limiter le brassage des élèves
- maintenir la qualité des apprentissages



PROTOCOLE NATIONAL



Cliquez sur l'image pour télécharger le protocole national

PROTOCOLE COLLEGE



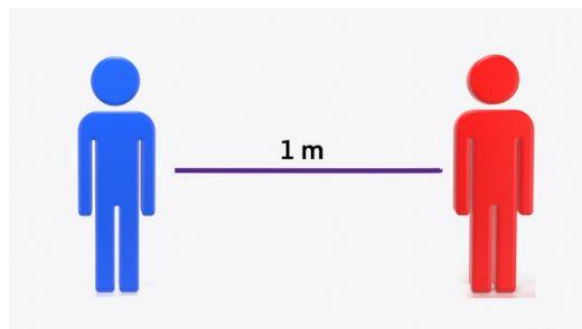
Cliquez sur l'image pour télécharger le protocole du collège

Maintien de la **distanciation physique**

Principe

« Dans les locaux, la **distanciation physique d'un mètre doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de classes différentes** ».

(Cours multi-classes, CDI, Etude, Ateliers/Clubs, Aide aux devoirs, CLAS).



L'application des gestes barrières



- Appliqués en permanence, partout et par tout le monde.
- Mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement.

Lavage des mains

Le lavage doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant et après chaque repas
- **avant** et après **les récréations**
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.



Port du masque

Pour les élèves, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs .

Vidéo sur le port du masque réalisée par les infirmières du CHU de Nantes



Limitation des circulations

- 1 classe = 1 salle

sauf

Groupes (latin, occitan,...)

Salles spécialisées (musique, CDI, sciences,...)

- Dans la salle: 1 élève = 1 place

Un étiquetage permettra de maintenir l'élève à une même place dans la salle attribuée à sa classe.

Salles

Classe	Salle	Cour
6 ^e 1	A4	Cour du collège
6 ^e 2	A3	
6 ^e 3	A8	
6 ^e 4	A7	
5 ^e 1	B3	Plateau sportif
5 ^e 2	B1	
5 ^e 3	B2	
5 ^e 4	A1	
4 ^e 1	B5	Plateau sportif
4 ^e 2	B8	
4 ^e 3	B9	
3 ^e 1	A5	Cour du collège
3 ^e 2	A6	
3 ^e 3	A10	
3 ^e 4	A9	

Accueil /récréation

Afin de limiter le brassage,

2 cours seront organisées pour l'accueil et la récréation :

Plateau sportif (sanitaires vie scolaire)	Cour du collège (sanitaires self)
5 ^e	6 ^e
4 ^e	3 ^e

Avant la récréation, passage des mains au gel hydro alcoolique.



Self

- Plus d'élèves prioritaires sauf la chorale.
- Avant de se laver les mains, **les élèves se rangeront par classe et par ordre alphabétique** (en cas d'absence la place reste vide).
 - > Chaque jour les tablées seront identiques
 - > Entre deux élèves de tables différentes la distance d'1 m est assurée.
- Le port du masque est obligatoire dès que les élèves ne consomment plus .

Une fois son repas terminé, l'élève demandera du gel, remettra un masque propre et quittera la table.
- La table et les chaises seront désinfectées entre chaque élève.



Sorties

- Aucun élève transporté ne sera autorisé à quitter le collège avant 17h, sauf si un parent vient le chercher.
- Aucun élève ne sera autorisé à rester devant le collège pour cause de confinement et de plan Vigipirate renforcé.

Aération des salles

- Une aération de tous les locaux sera effectuée chaque matin pendant 15 minutes par les agents avant l'arrivée des élèves de 6h à 7h, puis le soir pendant l'entretien.
- Sera ajoutée aux nettoyages déjà effectués, une désinfection des points de contact des salles (poignées de portes) après la récréation du matin et la pause méridienne.
- Une aération sera ensuite effectuée, au minimum, par les enseignants **à chaque intercourrs, chaque récréation.**

Si le temps le permet, il est souhaitable de maintenir une ouverture.



Accès des personnes extérieures aux bâtiments scolaires :

L'objectif est de limiter l'accès des personnes extérieures au collège dans l'enceinte.

Vie scolaire et administration:

- **Un accueil sera organisé en amont du sas** pour les parents qui viennent signer le **registre** des sorties ou pour toute **demande ponctuelle**.
- Accueil des élèves à l'administration : une permanence sera organisée à l'entrée afin de limiter l'accès des élèves à l'intérieur.

Accès des personnes extérieures aux bâtiments scolaires :

L'objectif est de limiter l'accès des personnes extérieures au collège dans l'enceinte.

Sauf nécessité, il convient **d'effectuer les entretiens par téléphone.**

La rencontre parents/professeurs est annulée.